

révéler supérieure presque à tous points de vue, la citation pourrait presque intégralement au ministère des Postes du Canada. Voici, à mes yeux, les points les plus importants de la citation: premièrement, la présence d'une crise dans tous les services postaux du monde occidental; deuxièmement, le fait que les dirigeants et employés des postes s'en rendent parfaitement compte; troisièmement, que le remède n'est pas à leur portée.

• (4.30 p.m.)

Le remède se trouve dans le gouvernement, et dans le Parlement actuel. Les employés des Postes sont extrêmement fidèles à leur employeur et ils s'enorgueillissent de la chose. Des rumeurs de sabotage qui ont percé ici et là me sont parvenues, mais devant des rumeurs et insinuations, j'oppose le fait que l'un des syndicats dépense plus de \$65,000 par année, prélevés sur les fonds versés par ses membres, pour apprendre aux employés à mieux s'acquitter de leur travail. Ce sont donc de loyaux employés. Ce refrain apparaît de temps à autre à travers toutes les remarques des experts qui étudient chaque aspect des Postes. Celles-ci comportent d'immenses réserves de talent et de bonne volonté, et le gouvernement devra fournir, par l'entremise du Parlement, à ceux qui travaillent pour les Postes à titre d'administrateurs ou d'employés, les instruments pour effectuer le travail qu'ils veulent et doivent accomplir.

Cette crise se prépare depuis longtemps. Elle ne date pas de cette année, mais de dix ou de quinze ans lorsqu'on aurait dû prendre des décisions qu'on n'a pas prises. Les Postes ont sans cesse été privées de ressources et de responsabilités. Aujourd'hui certains estiment qu'ils ont toute licence de critiquer à l'envie le domaine des Postes. J'accepte les critiques précises car elles nous sont extrêmement précieuses. Mais celles qui ne sont ni utiles ni précises sont nuisibles et, à mon avis, absolument injustes. C'est le genre de critique soulevé ici par un député mardi soir. Il a profité de la sécurité que lui conférait son mandat de député pour clouer au pilori un maître de poste qui demeure et travaille à 3,000 milles d'ici, à Prince Rupert. L'intéressé n'était pas ici pour se défendre. De toute manière, il n'aurait pas pu se défendre contre les attaques qu'a choisi de lui lancer le député. Je cite exactement ses paroles qu'on peut lire à la page 8673 du *hansard*. Il a déclaré en partie ce qui suit:

On a colporté des accusations incontrôlables de discrimination raciale...

Imaginez cela: des accusations impossibles à prouver. Eh bien, je me demande qui les ignorait quand il a eu fini de les crier à la Chambre. De son propre aveu ces accusations

[L'hon. M. Kierans.]

étaient impossibles à prouver. C'est pourquoi j'estime qu'il doit au maître de poste concerné des excuses publiques.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Kierans: C'était la plus odieuse forme de discrédit. Il a ensuite mentionné l'accusation, impossible à prouver, de discrimination raciale qu'il a appliquée au caractère de l'administration des Postes en général. Par la suite, il a eu le front de me demander si moi-même ou mes collaborateurs approuvaient la captation de communications téléphoniques d'un bout à l'autre de notre juridiction. Ce genre de critique fait du tort. Il cherche à exploiter la situation à un moment où les postes sont particulièrement vulnérables car nous avons des difficultés quant à la distribution, surtout dans le triangle clé Montréal-Ottawa-Toronto. Il est grand temps, je pense, que certains députés de l'opposition ôtent la poutre qu'ils ont dans l'œil.

Le député de Hillsborough était indigné, mais il y avait dans son discours d'étranges omissions, et je vais le renseigner.

Nous avons modéré les augmentations de tarifs et pourtant elles restent considérables. La raison en est, comme je l'ai expliqué antérieurement qu'ils n'avaient pas changé depuis 17 ans pour le courrier de première classe et depuis 1935 environ pour les autres classes. Pendant six de ces années, le gouvernement, dont le député de Hillsborough était membre, a préféré cacher au public le fait qu'il subventionnait l'industrie des publications. Il n'a jamais informé le public du montant de cette subvention ni tenté de contrôler cette dernière ou de la répartir plus équitablement.

Les employés des Postes ont aujourd'hui une certaine peine à s'adapter au changement et il ne faut pas être grand clerc pour le comprendre. Il y a des années que nous aurions dû entreprendre des améliorations pour avoir aujourd'hui une bonne équipe complète de direction. Nous avons failli à la responsabilité qui nous incombait d'assurer aux employés des Postes, à tous les niveaux, une formation qui leur aurait donné la compétence voulue pour profiter des nouvelles voies que nous sommes en train d'ouvrir. Nous avons négligé de leur apprendre à diriger et à administrer efficacement les postes. Monsieur l'Orateur, après cinq années de carence conservatrice, devinez combien on a alloué d'argent, dans le budget des Postes, pour la formation? Vous aviez 41,000 employés aux Postes et que pensez-vous qu'on ait consacré à leur formation? On y a consacré \$15,000 et c'est là que nous avons failli à notre devoir. C'est pourquoi nous avons des problèmes aujourd'hui.